



Opération vacances apprenantes

Le dispositif est mis en place par l'éducation nationale.

Des stages de réussite sont mis en place pendant la période des vacances d'été. Ils peuvent être complétés par des activités éducatives et de loisirs proposées par votre commune.

Ils s'adressent aux élèves du CP au CM2 qui ont besoin de renforcer leurs apprentissages en français et en mathématiques.

Assurés par des enseignants volontaires, les stages seront organisés sur une durée de 15 heures, à raison de 3 heures par jour le matin et regrouperont 6 à 10 élèves.

Les stages se dérouleront la semaine du 6 au 10 juillet 2020 et la dernière semaine des vacances d'été, du 24 au 28 août 2020.

L'enseignant sollicite l'accord des familles afin que l'élève puisse bénéficier de ce stage.

A la fin du stage, une évaluation des progrès de l'élève sera communiquée aux familles.

Ces stages qui visent à aider les élèves dans leurs apprentissages sont totalement financés par l'Education nationale.

Veillez

Documents

[Courrier de l'éducation nationale](#)